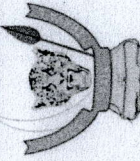


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 097/2024

A L'ETABLISSEMENT NEW PROMOKIN

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/ANADEC/2024, conclu avec l'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais « ANADEC », pour un montant total hors taxe de dollars américains trente-un mille six cent seize, trente-sept centimes (USD 31.616,37) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent vingt-un, trente-un centimes (USD 221,31) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 04/06/2024.

Directeur Administratif et Financier



Directeur Administratif et Financier
Benoit Ntumba

Sceau de l'Etablissement